



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'YONNE

SOUS-PREFECTURE
d'AVALLON

SERVICE DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITES LOCALES

ARRETE PREF-SPAV-SAT-2016-0003

Fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour des élections municipales complémentaires dans la commune de CHENEY

Le préfet de l'Yonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral et notamment ses articles L256 et R126 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du Président de la République du 12 novembre 2014 nommant Monsieur Jean-Christophe MORAUD Préfet de l'Yonne ;

VU l'arrêté préfectoral n°PREF/MAP/2016/002 du 11 janvier 2016 de Monsieur le Préfet de l'Yonne, régulièrement publié, donnant délégation de signature à Madame Marie-Thérèse DELAUNAY, Secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne, chargée de l'intérim des fonctions de sous-préfet d'Avallon ;

VU l'arrêté préfectoral n°PREF-SPAV-SCT-2016-0002 du 5 janvier 2016 portant convocation des électeurs de la commune de CHENEY les 7 février 2016 (1^{er} tour) et 14 février 2016 (2^{ème} tour) en vue des élections municipales complémentaires ;

VU les candidatures enregistrées ;

SUR proposition du Secrétaire général d'Avallon,

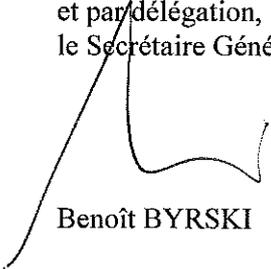
ARRETE :

Article 1^{er}. – La liste des candidats en vue du 1^{er} tour des élections municipales complémentaires dans la commune de CHENEY est fixée conformément à l'annexe ci-jointe.

Article 2. – La liste des candidats devra être affichée en mairie dès réception ainsi que dans le bureau de vote le jour du scrutin.

Fait à AVALLON, le

Pour le préfet,
et par délégation,
le Secrétaire Général,


Benoît BYRSKI

Le Secrétaire général de la sous-préfecture et le maire de la commune de CHENEY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ANNEXE A L'ARRETE PREF-SPAV-SCT-2016-0003

Fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour des élections municipales complémentaires dans la commune de CHENEY

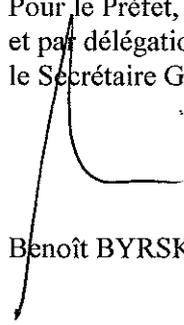
Élections municipales complémentaires 1^{er} tour du 7 février 2016

Candidats au scrutin majoritaire

Nombre de sièges à pourvoir: 4

- Monsieur Christophe ACHARD
- Monsieur Marc CALONNE
- Madame Catherine HEDOU
- Madame Jacqueline MATHÉ
- Madame Bernadette RIVALIN

Pour le Préfet,
et par délégation,
le Secrétaire Général,


Benoît BYRSKI